DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE - 2e CIRCONSCRIPTION - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 et 11 MARS 1973

Candidature de M. Joseph FONTANET

Ministre de l'Education Nationale
Président du Conseil Général de la Savoie
Candidat d'Union des Républicains de Progrès

Chers Compatriotes,

Les 4 et 11 mars prochains vous élirez votre député. Beaucoup de candidats s'adressent à vous, mais vous êtes réalistes. Vous saurez apprécier à leur juste valeur les propos que vous entendez et **mesurer les risques** qui résulteraient des orientations qui sont envisagées.

Nous vous proposons pour notre part de choisir l'efficacité et la garantie des libertés.

CHOISIR L'EFFICACITÉ

En 1968, vous nous avez fait confiance en nous assurant la majorité. En juillet 1969, à la suite de l'élection de Georges POMPIDOU à la Présidence de la République, l'un d'entre nous est entré au Gouvernement, et l'autre l'a remplacé à l'Assemblée nationale. Nous croyons pouvoir affirmer que cette répartition des responsabilités nous a permis d'agir encore plus efficacement dans l'intérêt de la Savoie et du pays. Certes, il y a encore beaucoup à réaliser, car on ne peut pas tout faire à la fois. Mais toute personne de bonne foi doit convenir que **jamais il n'a autant été fait pour le développement économique et la solidarité sociale** qu'au cours des dernières années. C'est en prolongeant l'élan ainsi pris que les réalisations encore attendues s'accompliront au plus vite ; alors que **des bouleversements**, créant le désordre, compromettraient le rythme de l'expansion, et bien loin de conduire au progrès, **entraîneraient un recul social.**

GARANTIR LES LIBERTÉS

L'enjeu des élections n'aura d'ailleurs jamais été aussi clair.

Pour la première fois, en effet, dans notre histoire politique, un accord entre les partis de gauche prévoit, au cas où ils remporteraient la victoire, **l'entrée massive des communistes au Gouvernement** à des postes-clefs. Le poids que les communistes auraient dans un tel gouvernement l'entraînerait vers des solutions économiques, sociales et politiques à base d'étatisation, de bureaucratie et de **mise sous tutelle policière de tous les citoyens.**

Il ne s'agit donc pas seulement, cette fois, de choisir une majorité ou un gouvernement, mais bien de choisir entre deux conceptions de notre avenir L'une proposant d'établir en France un régime collectiviste, l'autre reposant au contraire sur la **liberté**, sur **l'égalité des chances et des droits**, sur la **participation des citoyens**, sur la **fraternité entre Français.**

Nous sommes seuls dans cette circonscription d'ALBERTVILLE en mesure d'assurer le succès de cette seconde conception, la nôtre, face au candidat du parti communiste. Nous souhaitons donc que l'Union des Républicains se réalise dès le premier tour des élections, pour que les traditionnels candidats de diversion ne fassent pas le jeu de notre principal adversaire, et que soit ainsi assurés la liberté, le progrès et la justice.

Joseph FONTANET *Georges PEIZERAT*



Joseph FONTANET

52 ans - 5 enfants

Diplômé des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.)
Docteur en Droit
Engagé volontaire dans les FORCES FRANÇAISES LIBRES, après s'être évadé de FRANCE et être resté un temps interné dans les prisons et camps espagnols
Combattant de l'Armée de LATTRE (RHIN et DANUBE)
Décoré à deux reprises sur le champ de bataille
Elu successivement Conseiller Général de MOUTIERS, et Député de la Savoie, il a été constamment renouvelé dans ces mandats
Elu Maire de SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
Ministre de l'Education Nationale
Président du Conseil Général de la Savoie

REMPLAÇANT :

Georges PEIZERAT

62 ans - 2 enfants

Ancien Combattant
Prisonnier et Résistant
INGÉNIEUR
Maire d'AIGUEBLANCHE



MON PROGRAMME

POUR LA FRANCE

I - UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE
- maintenir l'indépendance et la paix ;
- développer la construction de l'Europe.

II - UNE FRANCE PLUS PROSPÈRE
- maintenir notre taux d'expansion et augmenter le niveau de vie ;
- garder la priorité au plein emploi ;
- poursuivre l'équipement de la France et des Français (logement, équipement ruraux, routes, téléphone).

III - UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE
- par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité
  - des personnes âgées
  - des travailleurs défavorisés
  - des agriculteurs
  - des fonctionnaires
  - de l'ensemble des régions.
- par l'amélioration de l'égalité des chances grâce à l'école ;
- par de nouveau progrès de la solidarité nationale envers les anciens combattants et victimes de guerre.

IV - UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPONSABLE
- grâce au développement du rôle de la région et des collectivités locales ;
- par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur.

V - UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE
- par l'amélioration des conditions de travail ;
- par l'abaissement de l'âge de la retraite, déjà entrepris, pour aboutir à la retraite à 60 ans ;
- par la défense des entreprises et exploitations familiales ;
- par la promotion de la femme ;
- par une politique familiale active.

POUR LA SAVOIE

CRÉER DES ACTIVITÉS ET DES EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES en agissant pour le maintien des industries existantes et pour l'accueil de **nouvelles industries** que va rendre possible la construction en cours des autoroutes alpines réalisant le désenclavement de notre département. Par le développement économique local, favoriser l'essor du **commerce** et de l'**artisanat.**

DÉVELOPPER TOUTES LES FORMES DE TOURISME, les grandes et les petites stations, toutes aidées, depuis la création par le Conseil Général du Fond d'Aide aux Communes pour l'Equipement Touristique ; **former les jeunes savoyards aux métiers du tourisme** comme vont le permettre le Centre de Formation Professionnelle pour Adulte de Bissy et le Centre de Promotion des métiers du Tourisme annexé à la Maison de la promotion sociale de Chambéry. Promouvoir un régime de **protection sociale des salariés du Tourisme.**

AIDER L'AGRICULTURE DE MONTAGNE grâce à une législation propre aux zones d'altitude, qui vient d'être mise en place pour la première fois et doit être développée. Faciliter l'écoulement des produits (exportation, marque collective), encourager les producteurs (convention d'équilibre lait-viande), dégrever le refroidissement du lait à la ferme et le ramassage.

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE NOS CENTRES URBAINS ET DE NOS VILLAGES AINSI QUE NOTRE RÉSEAU ROUTIER. Achèvement en 5 ans de tous les programmes d'équipement rural recencés, eau et électricité. Nouvelles créations de centres sociaux, de cantines, de maisons de retraite, de maisons de jeunes, de stades, de piscines.

Et maintenant réfléchissez !

Depuis 1958, les élections dans la circonscription d'ALBERTVILLE-TARENTAISE ont toujours opposé deux concurrents principaux : J. FONTANET et M. ROCHAIX (communiste).

Il faut mettre à part les élections de juin 1968, influencées par les évènements de Mai, qui avaient provoqué partout un fort recul de la gauche. C'est donc au scrutin du 12 mars 1967 qu'on peut se réferer utilement. Au deuxième tour le résultat avait été le suivant :

Joseph FONTANET : 17.798 voix - élu
Marcel ROCHAIX : 14.826 voix

On voit par ces chiffres, le **danger des candidatures de diversion ou de division, qui peuvent seulement faire le jeu du candidat communiste.**

Dès le premier tour, groupez vos suffrages sur le nom du seul candidat capable de faire obstacle à la coalition socialo-communiste :

Votez dès le premier tour pour : Joseph FONTANET

Vu : le Candidat.

Imp. BONNEAU - Albertville - 3/73